

COMPTE RENDU

Madame le Maire remercie M. Sylvain GEORGES, Trésorier de GERARDMER, pour sa présence.

N° 03.2017.01 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Comptes administratifs et comptes de gestion – Compte administratif et compte de gestion du Bois et Forêts 2016.

Madame le Maire ayant quitté la salle pour le vote et Monsieur le Trésorier attestant de la conformité au compte de gestion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion 2016.

Ils se présentent ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	64 396.41 €	Dépenses :	923.16 €
Recettes :	42 812.69 €	Recettes :	5 468.29 €
Déficit :	21 583.72 €	Excédent :	4 545.13 €
Résultat antérieur :		Déficit :	1 467.74 €
Excédent :	35 752.13 €		
Affectation 2016 :	1 467.74 €		
<u>Résultat global :</u>			
Excédent :	12 700.67 €	Excédent :	3 077.39 €

N° 03.2017.02 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Comptes administratifs et comptes de gestion – Compte administratif et compte de gestion du Budget Eaux et Assainissement 2016.

Madame le Maire ayant quitté la salle pour le vote et Monsieur le Trésorier attestant de la conformité au compte de gestion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion 2016.

Ils se présentent ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	24 573.57 €	Dépenses :	2 155.87 €
Recettes :	23 916.96 €	Recettes :	11 104.76 €
Déficit :	656.61 €	Excédent :	8 948.89 €
Résultat antérieur :		Excédent :	69 502.18 €
Excédent :	66 411.21 €		
Affectation 2016 :	0.00 €		
<u>Résultat global :</u>			
Excédent :	65 754.60 €	Excédent :	78 451.07 €

N° 03.2017.03 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Comptes administratifs et comptes de gestion – Compte administratif et compte de gestion du Budget Communal 2016.

Madame le Maire ayant quitté la salle pour le vote et Monsieur le Trésorier attestant de la conformité au compte de gestion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion 2016.

Ils se présentent ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	128 948.54 €	Dépenses :	139 104.41 €
Recettes :	201 818.93 €	Recettes :	121 745.41 €
Excédent :	72 870.39 €	Déficit :	17 359.00 €

COMMUNE DE CHAMPDRAY
SEANCE DU 11 AVRIL 2017

Résultat antérieur :

Excédent : 503 772.59 € Excédent : 18 986.28 €

Affectation 2016 : 4 072.65 €

Résultat global :

Excédent : 572 570.33 € Excédent : 1 627.28 €

Les comptes présentés confirment la bonne santé financière de la commune.

Affectation des résultats.

Compte tenu des résultats et des restes à réaliser 2016, pour chaque budget, il est décidé d'affecter les résultats comme suit :

N° 03.2017.04 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Comptes administratifs et comptes de gestion – Affectation des résultats Budget Bois et Forêts.

* reprise de l'excédent reporté au C/002 : 12 700.67 €,

N° 03.2017.05 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Comptes administratifs et comptes de gestion – Affectation des résultats Budget Eaux et Assainissement.

* reprise de l'excédent reporté au C/002 : 65 754.60 €.

N° 03.2017.06 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Comptes administratifs et comptes de gestion – Affectation des résultats Budget Communal.

avec intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire, soit + 443.09 €,

* affectation au financement de la section d'investissement C/ 1068 : 4 572.72 €,

* reprise de l'excédent reporté au C/002 : 568 440.70 €.

Budgets primitifs 2017 (participations aux syndicats, subventions aux associations, amortissements...).

N° 03.2017.07 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Budgets primitifs - Budget primitif 2017 Bois et Forêts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le Budget Primitif 2017 ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	48 665.67 €	Dépenses :	5 190.00 €
Recettes :	48 665.67 €	Recettes :	5 190.00 €

N° 03.2017.08 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Budgets primitifs - Budget primitif 2017 Eaux et Assainissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le Budget Primitif 2017 ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	32 333.38 €	Dépenses :	18 589.87 €
Recettes :	88 764.47 €	Recettes :	90 062.45 €

COMMUNE DE CHAMPDRAY
SEANCE DU 11 AVRIL 2017

N° 03.2017.09 – OBJET : Finances locales – Contributions budgétaires – Contribution des communes aux EPCI – Participation 2017 au S.M.I.C.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la participation est votée à 140.00 €.

N° 03.2017.10 – OBJET : Finances locales – Contributions budgétaires – Contribution des communes aux EPCI – Participation 2017 au S.D.A.N.C.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la participation est votée à 50.00 €.

N° 03.2017.11 – OBJET : Finances locales – Subventions – Subventions accordées à des associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité, accorde les subventions suivantes :

C.C.A.S. de CHAMPDRAY	3 700.00 €
Ligue contre le cancer	23.00 €
Le Souvenir Français	16.00 €
A.D.A.P.E.I. des Vosges	10.00 €
Paralysés de France	10.00 €
Croix Rouge de GERARDMER-CORCIEUX	10.00 €
A.D.M.R. CORCIEUX	80.00 €
Subventions pour voyages (25€*5)	125.00 €
Subvention pour enfants de CHAMPDRAY (25€*5)	125.00 €
Subvention exceptionnelle	20.00 €

N° 03.2017.12 – OBJET : Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes – Budgets primitifs - Budget primitif 2017 Communal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le Budget Primitif 2017 ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	200 271.00 €	Dépenses :	57 828.00 €
Recettes :	736 925.76 €	Recettes :	57 828.00 €

Le Maire,